

Le CCAS de Ploeren recrute par voie contractuelle un CDD  
Du 20 avril au 31 août 2022

## Veilleur/euse de nuit

### Cadre d'emploi : Adjoint technique

*Au sein du CCAS et sous l'autorité du responsable de la résidence autonomie, l'agent assure une restauration de qualité conforme aux normes d'hygiène, en liaison chaude. Il accompagne le bien vieillir en proposant une nutrition adaptée aux résidents. Ses missions s'effectuent en application du projet des services et dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.*

### **Missions principales : assurer les veilles de nuit** (de 21h à 7h)

- Sécurisation du bâtiment
- Sécurisation des résidents
- Entretien des sols et des surfaces et petit repassage
- Préparation des petits déjeuners des résidents et mise du couvert
- Accompagner les résidents en assurant une fonction de veille de nuit :
  - ✓ Veiller à la prise des médicaments préalablement préparés par les personnes compétentes
  - ✓ Répondre aux appels des résidents
  - ✓ Garantir les conditions de repos du résident en l'accompagnant dans ses besoins et demandes et en respectant son intimité (exemple : aide au coucher)
  - ✓ Accompagner l'endormissement et si nécessaire, apporter un soutien psychologique en cas d'angoisse et prendre le temps de rassurer les résidents
  - ✓ Surveiller l'état de santé des résidents et avertir les personnes compétentes
  - ✓ Pallier à l'incontinence en changeant certaines personnes, en aidant à aller aux toilettes ou en donnant les appareils adaptés

### **Profil :**

- Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS), diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES) souhaités ou autres diplômes équivalent ou expérience souhaitées sur des postes similaires.
- Connaître la personne âgée et les pathologies spécifiques au vieillissement
- Connaître les gestes de premiers secours et savoir les réaliser
- Avoir le sens du service public et du travail en équipe,
- Savoir rendre compte de son activité
- Savoir repérer les dysfonctionnements et les signaler
- Etre en mesure de se coordonner avec ses collègues pour assurer la continuité du service

**Temps de travail :** 17,5/35<sup>ème</sup>

**Horaires de travail :** Planning d'intervention en semaine et/ou le week-end suivant un rythme déterminé

**Rémunération :** Rémunération statutaire avec prime de nuit 143.50 € brut et du dimanche 121.16 €

**Poste à pourvoir :** 20 avril au 31 août, dans le cadre d'un remplacement

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) par mail à : [ressources-humaines@ploeren.bzh](mailto:ressources-humaines@ploeren.bzh)

([resp.action-sociale@ploeren.bzh](mailto:resp.action-sociale@ploeren.bzh))

Mme DE BEAUVOIR Bérénice, Directrice du CCAS de Ploeren

1 place de la mairie - 56880 PLOEREN